



# Ouverture des commerces le dimanche à Nantes



## Réponse à

8

## fausses affirmations

### 1- Ces ouvertures exceptionnelles se justifient cette année :

En 2006 : Les deux derniers dimanches de l'année tombaient la veille des jours fériés (24 et 31 décembre) C'était l'argument des commerçants employeur pour revendiquer une dérogation au repos dominical de leurs salariés. Surprise, en 2007 et 2008 ils renouvelèrent leur demande, malgré un calendrier cette fois-ci tout à fait ordinaire.

En 2009 : Coup de force par IKEA avec l'emploi illicite de salariés le dimanche 6 décembre. Les commerçants du centre-ville eux avancent l'argument d'une concurrence Internet pour ouvrir les dimanches.

En 2010 : Une dérogation est demandée au motif que le mois de septembre a été difficile pour les commerçants et qu'elle serait justifiée par un accroissement important de l'activité commerciale.

En 2011 : C'est pour compenser l'impact des travaux dans le centre-ville cette année -là qu'une dérogation est sollicitée

2012 : Selon le patronat du Commerce, c'est une question d'animation du centre-ville et d'attractivité.

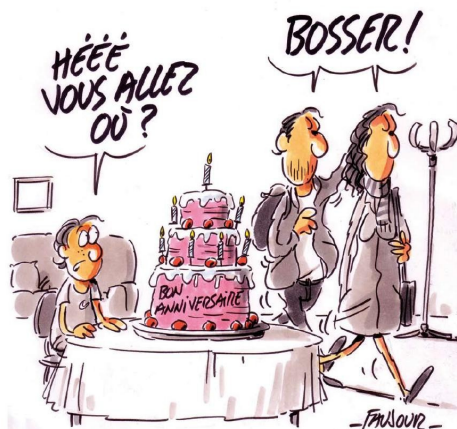
Et nous voilà en 2013, les travaux ont à nouveau bon dos en sus des cabanes de Noël pour argumenter une dérogation municipale qui enfin, ouvrirait une brèche dans la position nantaise qui réaffirme chaque année sa volonté de préserver les liens sociaux et familiaux.

### 2- Les salariés sont otages des positions syndicales ?

A l'issue des nouvelles règles en matière de représentativité syndicale, les salariés des Commerces et Services ainsi que les salariés des très petites entreprises ont placé la CGT en tête des organisations de salariés pour les représenter (2012-2013).

A Nantes, lors de la dernière consultation effectuée des salariés des commerces et de la clientèle, la CGT recueillait PLUS DE 800 SIGNATURES EN 10 JOURS contre l'ouverture des commerces deux dimanches en fin d'année et cela recouvrait plus de 130 MAGASINS NANTAIS !!!

### Ouverture des magasins le dimanche



**Défendre le repos dominical c'est l'affaire de tous !**

### 3- Le refus des syndicats est une position dogmatique :

La position de la CGT repose sur un raisonnement économique et social différent de celui des commerçants. Elle s'appuie sur les aspirations des salariés et s'inscrit dans le long terme.

« Depuis sa création, le syndicalisme a joué un rôle déterminant dans la conquête de garanties sociales qui ont contribué à changer la condition humaine. [...] La CGT contribue à la construction d'une société solidaire, démocratique, de justice, d'égalité et de liberté qui répondre aux besoins et à l'épanouissement individuel et collectif des hommes et des femmes. »

*Extrait des statuts CGT*

#### 4- Les commerçants demandent le droit d'avoir le choix d'ouvrir :

N'en déplaise aux commerçants les décideurs que sont les élus municipaux sont légitimes parce qu'issus du suffrage électoral local.

Rien n'empêche un commerçant indépendant d'ouvrir son commerce sans salarié.

#### 6- Les commerçants sont eux aussi attachés au repos dominical, leur demande est modeste car elle ne concerne que deux dimanche en fin d'année :

En 2004 : passage de 3 à 5 dérogations possibles dans le code du travail, en 2008 : tentative de passer à 10 dérogations possibles. Et cela, toujours dans le cadre de « l'exception ». C'est bien une généralisation qui est en jeu pour les salariés des commerces mais aussi pour le reste du salariat (salariés du nettoyage, de la sécurité, des banques, des gardes d'enfants,.....).

#### 5- Nantes est une des seules villes à rester fermée :

Ce n'est pas parce que de mauvaises mesures ont tendance à se généraliser en France, qu'il ne faut pas lutter contre.

#### 7- Pourquoi empêcher les salariés de travailler les dimanche sur la base du volontariat :

Le volontariat n'existe pas en réalité, le contrat de travail soumettant les salariés à la subordination des employeurs. Le salarié travaille toujours à la demande de l'employeur, pas le contraire. Des travailleurs qui veulent travailler le dimanche contre les syndicats qui ne le veulent pas ? Rien de nouveau, il y a toujours eu de la concurrence entre salariés, entre ceux qui peuvent trouver un intérêt à court terme contre l'intérêt général à long terme.

### Ouverture des magasins le dimanche



**Défendre le repos dominical c'est l'affaire de tous !**

#### 8- Ces ouvertures favoriseraient l'emploi et le pouvoir d'achat :

Les conditions d'emploi dans ce secteur professionnel sont largement précaires et dégradées (bas salaires, temps partiels, flexibilité des horaires, pas de week-end de 2 jours, travail des jours fériés, polyvalence, souffrance au travail,...). C'est la précarité de l'emploi qui contraint à accepter les heures proposées et non une pseudo- liberté. Nous connaissons les arguments sur les majorations de salaires. Notre organisation syndicale considère que : c'est une revalorisation du pouvoir d'achat et des salaires dont les salariés ont besoin. En ces temps de crise financière et de baisse du pouvoir d'achat, sans augmentation des revenus, le travail du dimanche ne servira pas de levier à la relance de la consommation et de l'économie !

#### Bulletin de contact

Je souhaite prendre contact :  pour me renseigner sur mes droits  
 pour me renseigner sur la CGT et le syndicalisme  
 pour me syndiquer

Nom : ..... Prénom : .....  
Adresse : .....  
CP : ..... Ville : .....  
Tel : ..... Mail : .....  
Profession (ou Convention collective) : .....  
Adresse de l'entreprise : .....

*Bulletin à retourner à l'Union Locale CGT de Nantes*

1, Place de la gare de l'état, Case postale n°1, 44276 Nantes Cedex 2  
Tel : 02 28 08 29 60 / Fax : 02 28 08 29 99 Mail : [union-locale@cgt-nantes.com](mailto:union-locale@cgt-nantes.com)